

Rapport sur la situation financière (*public disclosure*)

Exercice 2020

Table des matières

1. PRÉAMBULE	5
1.1 GÉNÉRALITÉS.....	5
1.2 MANAGEMENT SUMMARY	5
2. ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE.....	6
2.1 INFORMATIONS SUR L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	6
2.1.1 INFORMATIONS SUR LA STRATÉGIE, SUR LES OBJECTIFS ET SUR LES PRINCIPAUX SEGMENTS D'ACTIVITÉ	6
2.1.1.1 STRATÉGIE	6
2.1.1.2 OBJECTIFS.....	6
2.1.1.3 PRINCIPAUX SEGMENTS D'ACTIVITÉ	6
2.1.2 APPARTENANCE (ÉVENTUELLE) À UN GROUPE ET INFORMATIONS SUR LES PROCESSUS / TRANSACTIONS INTRAGROUPES QUI SONT PERTINENTS POUR L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	6
2.1.3 INFORMATIONS SUR LES PRINCIPAUX DÉTENTEURS DE PARTS AU SENS DE L'ARTICLE 4 AL. 2 LET F LSA.....	6
2.1.4 LISTE DES PRINCIPALES SUCCURSALES.....	6
2.1.5 INFORMATIONS SUR L'ORGANE DE RÉVISION EXTERNE EN VERTU DE L'ART. 28 LSA ET SUR L'AUDITEUR RESPONSABLE ..	6
2.1.6 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS	6
3. RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE	7
3.1 INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	7
3.1.1 INFORMATIONS SUR LES PRIMES, LES COÛTS, LES SINISTRES ET LES PRESTATIONS PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE (TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ) ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	7
3.1.2 COMMENTAIRE DE CES RENSEIGNEMENTS DANS LA SEGMENTATION DES MODÈLES QUANTITATIFS «RÉSULTATS INDIVIDUELS NV » ET « RÉSULTATS INDIVIDUELS V ».....	8
3.2 INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE RÉSULTAT FINANCIER DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE.....	8
3.2.1 INFORMATIONS SUR LES PRODUITS DES PLACEMENTS ET LES CHARGES FINANCIÈRES ET FRAIS DE GESTION DES PLACEMENTS PENDANT L'EXERCICE SOUS REVUE (TELLES QU'ELLES FIGURENT DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ), PAR CATÉGORIE D'ACTIFS	8
3.2.2 COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.....	9
3.2.3 COMMENTAIRE DE CES RENSEIGNEMENTS	10
3.2.4 INFORMATIONS SUR LES BÉNÉFICES ET LES PERTES DIRECTEMENT LIÉS AUX FONDS PROPRES	10
3.2.5 INFORMATIONS SUR D'AUTRES PRODUITS ET CHARGES NOTABLES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE ET COMPARAISON AVEC L'EXERCICE PRÉCÉDENT	10
4. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET GESTION DES RISQUES	11
4.1 INFORMATIONS SUR LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE AINSI QUE SUR LES PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE.....	11
4.2 INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	11
4.2.1 DESCRIPTION DU SYSTÈME UTILISÉ, Y COMPRIS LES STRATÉGIES EN MATIÈRE DE RISQUES, LES MÉTHODES ET LES PROCESSUS	11
4.2.2 DESCRIPTION DES FONCTIONS GESTION DES RISQUES, RÉVISION INTERNE ET COMPLIANCE ET DE LEUR IMPLÉMENTATION DANS L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	11
4.2.3 PRINCIPALES MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA GESTION DES RISQUES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE.....	12
4.2.4 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE MIS EN PLACE DANS L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	12
5. PROFIL DE RISQUE	13
5.1 INFORMATIONS QUALITATIVES ET QUANTITATIVES SUR LE PROFIL DE RISQUE DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE.....	13
5.1.1 CATÉGORIES DE RISQUES.....	13
5.1.1.1 RISQUE D'ASSURANCE	13
5.1.1.2 RISQUE DE MARCHÉ	13

5.1.1.3	RISQUE DE CRÉDIT	13
5.1.1.4	RISQUE OPÉRATIONNEL (AU MOINS INFORMATIONS QUALITATIVES)	13
5.1.1.5	AUTRES RISQUES IMPORTANTS (AU MOINS INFORMATIONS QUALITATIVES)	13
5.2	INFORMATIONS SUR L'EXPOSITION AUX RISQUES DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE, Y COMPRIS SON EXPOSITION DÉCOULANT DES PRINCIPALES POSITIONS HORS BILAN ET DU TRANSFERT DE RISQUES VERS DES SOCIÉTÉS AD HOC (SPECIAL PURPOSE VEHICLES, SPV)	14
5.2.1	DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS L'ENTREPRISE EST EXPOSÉE, Y COMPRIS LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS ÉVENTUELS PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE	14
5.2.2	DESCRIPTION DES MESURES POUR ÉVALUER CES RISQUES AU SEIN DE L'ENTREPRISE, Y COMPRIS LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS ÉVENTUELS PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE	14
5.3	DESCRIPTIONS	14
5.3.1	DESCRIPTION DES PRINCIPALES CONCENTRATIONS DE RISQUES AUXQUELLES L'ENTREPRISE D'ASSURANCE EST EXPOSÉE	14
5.3.2	DESCRIPTION DES OUTILS UTILISÉS POUR RÉDUIRE LE RISQUE ET DES PROCESSUS DESTINÉS À SURVEILLER LEUR EFFICACITÉ DURABLE	14
6.	EVALUATION	15
6.1	INFORMATIONS EN VUE D'UNE ÉVALUATION DES ACTIFS PROCHE DU MARCHÉ À DES FINS DE SOLVABILITÉ	15
6.1.1	VALEUR DES ACTIFS VENTILÉS EN CLASSES D'ACTIFS (SELON LA RÉPARTITION DANS LES MODÈLES QUANTITATIFS)	15
6.1.2	DESCRIPTION DES BASES ET DES MÉTHODES UTILISÉES POUR L'ÉVALUATION	15
6.1.3	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS DE CHAQUE CLASSE D'ACTIFS SI LES BASES ET LES MÉTHODES PRÉSENTENT DES DIFFÉRENCES NOTABLES ENTRE L'ÉVALUATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ ET CELLE POUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ	15
6.2	INFORMATIONS EN VUE D'UNE ÉVALUATION PROCHE DU MARCHÉ DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS D'ASSURANCE À DES FINS DE SOLVABILITÉ	15
6.2.1	VALEUR BRUTE ET NETTE DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS D'ASSURANCE	15
6.2.2	DESCRIPTION DES BASES, DES MÉTHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR L'ÉVALUATION	16
6.2.3	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS SI LES BASES, LES MÉTHODES ET LES PRINCIPALES HYPOTHÈSES PRÉSENTENT DES DIFFÉRENCES NOTABLES ENTRE L'ÉVALUATION À DES FINS DE SOLVABILITÉ ET CELLE POUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ	16
6.3	INFORMATIONS CONCERNANT LE MONTANT MINIMUM	16
6.3.1	VALEUR DU MONTANT MINIMUM ET DES AUTRES EFFETS SUR LE CAPITAL CIBLE	16
6.3.2	DESCRIPTION DES BASES, DES MÉTHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR DÉTERMINER LE MONTANT MINIMUM	16
6.4	INFORMATIONS QUANT À L'ÉVALUATION PROCHE DU MARCHÉ DES AUTRES ENGAGEMENTS À DES FINS DE SOLVABILITÉ ...	17
6.4.1	VALEUR DES PROVISIONS POUR AUTRES ENGAGEMENTS	17
6.4.2	DESCRIPTION DES BASES, DES MÉTHODES ET DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES UTILISÉES POUR L'ÉVALUATION	17
7.	GESTION DU CAPITAL	18
7.1	INFORMATIONS CONCERNANT LA GESTION DU CAPITAL DE L'ENTREPRISE D'ASSURANCE	18
7.1.1	OBJECTIFS, STRATÉGIE ET HORIZON TEMPOREL DE LA PLANIFICATION DU CAPITAL	18
7.1.2	STRUCTURE, MONTANT ET QUALITÉ DES FONDS PROPRES INDIQUÉS DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ	18
7.1.3	DESCRIPTION DES ÉVENTUELS CHANGEMENTS NOTABLES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE	18
7.1.4	COMMENTAIRES QUANTITATIFS ET QUALITATIFS EN CAS DE DIFFÉRENCES NOTABLES ENTRE LES FONDS PROPRES INDIQUÉS DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET LA DIFFÉRENCE ENTRE LES ACTIFS ET LES PASSIFS ÉVALUÉS DE MANIÈRE PROCHE DU MARCHÉ À DES FINS DE SOLVABILITÉ	18
8.	SOLVABILITÉ	20
8.1	INFORMATIONS SUR LE MODÈLE DE SOLVABILITÉ RETENU. LE CAS ÉCHÉANT, JUSTIFICATION DU CHOIX D'UN MODÈLE INTERNE, CARACTÉRISTIQUES ET ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'APPROBATION PAR LA FINMA)	20
8.1.1	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL CIBLE	20
8.1.1.1	RÉPARTITION DU CAPITAL CIBLE ENTRE SES PRINCIPALES COMPOSANTES	20
8.1.1.2	RÉPARTITION DU RISQUE DE MARCHÉ ET DU RISQUE D'ASSURANCE ENTRE LEURS PRINCIPALES COMPOSANTES ET COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	21

8.1.2	INFORMATIONS SUR LE CAPITAL PORTEUR DE RISQUE	22
8.1.2.1	RÉPARTITION DU CAPITAL PORTEUR DE RISQUE ENTRE SES PRINCIPALES COMPOSANTES.....	22
8.1.2.2	COMPARAISON AVEC LES INFORMATIONS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT.....	22
8.2	COMMENTAIRE SUR LA SOLVABILITÉ	22
8.3	PRÉCISION	23
9.	ANNEXES	23

1. Préambule

Le présent rapport est rédigé en application de la circulaire 2016/2 « Publication – assureurs (public disclosure) » dans sa version du 22 août 2019 et entrée en vigueur le 1er janvier 2016 de la FINMA.

Les informations publiées correspondent à celles qui ont été fournies dans les rapports à la FINMA en vertu des art. 25 LSA et 53 OS.

Tous les montants du présent rapport sont indiqués en CHF.

1.1 Généralités

La SRPJ a été créée en 1984 afin de faire bénéficier les agriculteurs et les viticulteurs d'une assurance de protection juridique professionnelle. Elle pratique son activité exclusivement par le biais de contrats collectifs passés avec des institutions liées à l'agriculture.

En assistant les chefs d'exploitation qui sont confrontés à des difficultés d'ordre juridique, la SRPJ est naturellement devenue un instrument de la défense professionnelle agricole et viticole vaudoise, fribourgeoise, jurassienne, neuchâteloise et bernoise et depuis peu valaisanne. Elle offre notamment des conseils et informations juridiques, une assistance dans les démarches extrajudiciaires et certaines procédures judiciaires ainsi que la prise en charge de tout ou partie des frais résultant des démarches amiables et judiciaires.

La SRPJ couvre les litiges à caractère professionnel ou privé dans les domaines tels que : les réclamations civiles, les litiges avec les assurances sociales ou privées, la défense pénale et administrative, les accidents de circulation et les infractions à la législation sur la circulation routière, les litiges résultant de l'existence ou de l'application d'un contrat régi par le Code des obligations, les litiges relatifs à des biens-fonds servant à l'exploitation du domaine ainsi que les litiges successoraux.

Pour les trois quarts au moins de l'effectif de ses assurés, la SRPJ évite toute anti-sélection. En effet, les membres de la Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurance (ci-après FRV), qui est l'actionnaire unique de la société, sont assurés automatiquement du seul fait de leur sociétariat.

1.2 Management summary

Le management summary décrit les principales modifications éventuelles intervenues durant l'exercice sous revue en relation avec les sous-chapitres présentés aux Cm 18 à 82.

L'exercice 2020 de la SRPJ a été principalement marqué par les bons résultats observés sur les marchés financiers. Le montant des primes encaissées et les prestations versées n'ont que peu évolué (+2.7%, -2.5% respectivement) et le nombre de sinistres est en baisse (-7.0%). En conséquence, les provisions techniques nécessaires sont restées relativement stables (+0.9%). Les bons résultats observés sur les marchés financiers ont quant à eux permis une attribution importante aux provisions techniques de sécurité et pour fluctuation (+16.4%) ainsi qu'à la provision non technique pour cours sur titres (+22.2%). Le risque d'assurance a légèrement augmenté (+3.2%), principalement en raison de la modification des coefficients de variation dans le modèle standard SST, alors que le risque de marché a lui augmenté (+5.2%) suite à la hausse de la fortune investie. La SRPJ affiche un quotient SST de 308.4%, supérieur de plus de 15 points de pourcentage à celui obtenu lors de l'exercice précédent, principalement en raison des bons résultats observés sur les marchés financiers.

2. Activités de l'entreprise

2.1 Informations sur l'activité de l'entreprise d'assurance

2.1.1 Informations sur la stratégie, sur les objectifs et sur les principaux segments d'activité

Si l'extension géographique de ses activités est un objectif potentiel à moyen terme – le contrat conclu avec la Chambre valaisanne d'agriculture l'année passée en étant la preuve – la SRPJ continue de mener pour l'heure une stratégie basée sur la consolidation de ses acquis.

2.1.1.1 Stratégie

La stratégie de la SRPJ demeure celle suivie avec succès et sans difficultés particulières depuis plus de 30 ans, soit celle d'une société dont la vocation n'est pas de faire du bénéfice, mais de rendre le meilleur service possible aux adhérents. Ainsi la stratégie reste la même : traiter le plus de cas à l'interne afin de limiter les honoraires d'avocats et favoriser les règlements à l'amiable afin de limiter les frais de justice. C'est en effet grâce à cela que la SRPJ pourra continuer à percevoir les primes les plus basses possibles.

2.1.1.2 Objectifs

Les objectifs de la SRPJ sont ceux de poursuivre l'opération consistant à consolider la situation en matière de provisions et mettre l'accent sur la prévention, le règlement amiable des litiges et la sélection des mandataires pour limiter les coûts externes afin de pouvoir continuer à appliquer les primes les plus basses possibles, tout en respectant les directives en matière de compliance de la FINMA.

2.1.1.3 Principaux segments d'activité

La SRPJ pratique exclusivement l'assurance de protection juridique dans le milieu rural et dans un esprit de défense professionnelle.

2.1.2 Appartenance (éventuelle) à un groupe et informations sur les processus / transactions intragroupes qui sont pertinents pour l'entreprise d'assurance

La SRPJ n'appartient à aucun groupe d'assurances.

2.1.3 Informations sur les principaux détenteurs de parts au sens de l'article 4 al. 2 let f LSA

L'entier des parts du capital-actions de la SRPJ, soit CHF 4 millions, est détenu par la Fédération rurale vaudoise de mutualité et d'assurances sociales (FRV).

2.1.4 Liste des principales succursales

La SRPJ ne possède aucune succursale.

2.1.5 Informations sur l'organe de révision externe en vertu de l'art. 28 LSA et sur l'auditeur responsable

L'organe de révision externe choisi par la SRPJ est la société Ferax Treuhand AG à Zürich, agréée par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision.

2.1.6 Principaux événements exceptionnels

Aucun événement exceptionnel n'est à relever pour l'exercice 2020 de la SRPJ.

3. Résultats de l'entreprise

3.1 Informations qualitatives et quantitatives sur le résultat technique de l'entreprise d'assurance

3.1.1 Informations sur les primes, les coûts, les sinistres et les prestations pendant la période sous revue (telles qu'elles figurent dans le rapport d'activité) et comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Les primes, les coûts et les prestations pendant la période sous revue (comparés aux chiffres de l'exercice précédent) sont présentés dans le cadre du tableau suivant :

Primes, coûts et prestations pendant la période sous revue et comparaison avec l'exercice précédent			
	2020	2019	Évolution
Primes encaissées	2'090'503	2'034'776	2.7%
Primes FRV	1'400'000	1'400'000	0.0%
Primes UPF	109'861	95'000	15.6%
Primes BEBV et CAJB	52'450	54'300	-3.4%
Primes AGRISANO	488'192	472'143	3.4%
Primes CVA	40'000	13'333	n/a
Coûts	-	-	n/a
Prime payée au réassureur	-	-	n/a
Sinistres	455	489	-7.0%
FRV	236	249	-5.2%
UPF	24	42	-42.9%
LOBAG/CAJB	27	28	-3.7%
AGRISANO	168	170	-1.2%
Prestations	415'249	425'778	-2.5%
FRV	209'271	226'530	-7.6%
UPF	51'852	75'751	-31.5%
LOBAG/CAJB	51'561	24'981	106.4%
AGRISANO	102'565	98'516	4.1%
Participations	60'786	53'959	12.7%
FRV	33'425	32'798	1.9%
UPF	7'376	11'464	-35.7%
LOBAG/CAJB	9'112	4'590	98.5%
AGRISANO	10'873	5'107	112.9%

Les primes augmentent de CHF 55'727 (+2.7%), notamment en raison du nouveau contrat conclu pendant l'exercice précédent avec la chambre valaisanne d'agriculture pour un montant de CHF 40'000. Le contrat conclu avec la CVA ne permet à ses membres que d'obtenir un renseignement juridique par année auprès la SRPJ, si bien qu'aucune prestation n'est versée dans le cadre de cette convention. Le nombre de sinistres couverts et le montant des prestations versées sont en diminution, respectivement de 34 (-7.0%) et CHF 10'529 (-2.5%), alors que les participations affichent une hausse de CHF 6'827 (+12.7%).

3.1.2 Commentaire de ces renseignements dans la segmentation des modèles quantitatifs « Résultats individuels NV » et « Résultats individuels V »

Chacun des résultats présentés ci-dessous est la somme des informations communiquées dans l'annexe au présent rapport « Modèles quantitatifs », document fourni par la FINMA.

- **Primes perçues**
Les informations concernant les primes perçues pour l'exercice 2020 se trouvent à la première page de l'annexe citée ci-dessus, sous la rubrique « Primes brutes » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives à l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Primes brutes », dans la colonne « Ex. préc. ».
- **Autres produits de l'activité d'assurance**
Les informations indiquées dans cette rubrique se trouvent à la première page de l'annexe citée ci-dessus et représentent le montant des participations reçu de ses assurés par la SRPJ. Pour rappel, la SRPJ demande à ses assurés de contribuer à hauteur de 20% au règlement des honoraires versés aux mandataires externes.
- **Charges de sinistres : montants payés bruts**
La charge de sinistres payée pour l'exercice 2020 se trouve à la première page de l'annexe citée ci-dessus sous la rubrique « Charge des sinistres : montants payés bruts » dans la colonne « Ex. ss revue ». Les informations relatives à l'exercice précédent sont indiquées sous la rubrique « Charge des sinistres : montants payés bruts », dans la colonne « Ex. préc. ».

3.2 Informations qualitatives et quantitatives sur le résultat financier de l'entreprise d'assurance

3.2.1 Informations sur les produits des placements et les charges financières et frais de gestion des placements pendant l'exercice sous revue (telles qu'elles figurent dans le rapport d'activité), par catégorie d'actifs

Produits financiers 2020				
	Produits des placements	Plus-values non réalisées	Plus-values réalisées	Total
Biens immobiliers	32'495	105'286	356	138'137
Participations				0
Titres à revenu fixe	50'592	29'921	0	80'513
Prêts				0
Hypothèques				0
Actions	58'500	201'876	0	260'376
Autres placements				0
Liquidités	22'929	0	0	22'929
Total	164'517	337'083	356	501'956

Charges financières 2020				
	Charges des placements	Moins-values non réalisées	Moins-values réalisées	Total
Biens immobiliers	5'444	10'827	15'579	31'850
Participations				0
Titres à revenu fixe	11'546	18'265	0	29'811
Prêts				0
Hypothèques				0
Actions	9'018	19'188	0	28'206
Autres placements				0
Liquidités	3'382	0	0	3'382
Total	29'389	48'280	15'579	93'249

3.2.2 Comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Produits financiers			
	2020	2019	Évolution
Biens immobiliers	138'137	216'827	-36.3%
Participations	0	0	n/a
Titres à revenu fixe	80'513	131'159	-38.6%
Prêts	0	0	n/a
Hypothèques	0	0	n/a
Actions	260'376	756'939	-65.6%
Autres placements	0	0	n/a
Liquidités	22'929	4'389	422.4%
Total	501'956	1'109'315	-54.8

Charges financières			
	2020	2019	Évolution
Biens immobiliers	31'850	4'701	577.6%
Participations	0	0	n/a
Titres à revenu fixe	29'811	48'023	-37.9%
Prêts	0	0	n/a
Hypothèques	0	0	n/a
Actions	28'206	15'022	87.8%
Autres placements	0	0	n/a
Liquidités	3'382	13'221	-74.4%
Total	93'249	80'967	15.2%

3.2.3 Commentaire de ces renseignements

Malgré une diminution des produits des placements de 54.8% et une hausse de 15.2% des charges financières, le rendement net demeure positif et amène un gain sur les placements de CHF 408'707 :

Rendement net des placements			
	2020	2019	Évolution
Biens immobiliers	106'287	212'127	-49.9%
Participations	0	0	n/a
Titres à revenu fixe	50'702	83'136	-39.0%
Prêts	0	0	n/a
Hypothèques	0	0	n/a
Actions	232'170	741'917	-68.7%
Autres placements	0	0	n/a
Liquidités	19'547	-8'832	-321.3%
Total	408'707	1'028'348	-60.3%

La SRPJ possède une provision pour fluctuation de valeur dont le montant au bilan 2020 s'élève à CHF 1'291'533, ce qui correspond à 13.8% de la valeur des placements au bilan. Le bilan est établi à la clôture des comptes. Ce qui est inscrit dans les comptes au bilan correspond donc à ce qu'il reste dans les comptes lors du bouclage comptable. Ce « coussin de sécurité » supplémentaire servant à faire face à d'éventuels exercices défavorables sur les marchés financiers, a pu être approvisionné cette année grâce aux bons résultats observés sur les marchés financiers pendant l'exercice 2020.

3.2.4 Informations sur les bénéfices et les pertes directement liés aux fonds propres

Il n'y a eu aucune opération de cet ordre à la SRPJ lors de l'exercice 2020.

3.2.5 Informations sur d'autres produits et charges notables pendant la période sous revue et comparaison avec l'exercice précédent

Il n'y a eu aucun produit ni charge notable pendant la période sous revue.

4. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

4.1 Informations sur la composition du conseil d'administration et de la direction de l'entreprise d'assurance ainsi que sur les principales modifications intervenues pendant la période sous revue

Au 31 décembre 2020, le conseil d'administration de la SRPJ est composé des personnes suivantes :

- M. Claude Baehler, président, depuis le 2 juin 2015 ;
- M. Luc Thomas, administrateur, depuis le 10 juin 1998 ;
- M. Patrick Torti, administrateur, depuis le 2 septembre 2008 ;
- Mme Lorella Pfirter, administratrice, depuis le 9 juin 2011 ;
- Mme Sabine Bourgeois Bach, administratrice, depuis le 11 juin 2020.

M. Michael Molnar est directeur de la SRPJ depuis le 3 août 2018.

4.2 Informations sur la gestion des risques de l'entreprise d'assurance

4.2.1 Description du système utilisé, y compris les stratégies en matière de risques, les méthodes et les processus

Les stratégies en matière de risques sont déterminées par le conseil d'administration de la SRPJ qui délègue à la direction l'assurance de l'existence d'une mise en œuvre et d'un suivi qui sont effectivement du ressort de l'actuaire, auprès duquel toutes les tâches liées au risque sont centralisées.

La notion de risques comprend tous ceux auxquels la société est exposée, tels que l'environnement politique, économique et social, mais aussi ceux liés à son fonctionnement et à son développement. Ces risques sont gérés dans le Système de contrôle interne (SCI), dans lequel tous les processus utilisés dans le cadre des activités de la société sont décrits, avec leurs risques inhérents et les moyens mis en place pour les éviter, les limiter ou y remédier. Le Own Risk Solvency Assessment (ORSA) et le Business Continuity Management (BCM) auxquels la SRPJ est astreinte, sont des outils spécifiques permettant également de gérer les risques et ils sont intégrés dans le SCI.

Pour gérer concrètement l'ensemble des risques, la SRPJ s'appuie sur un logiciel distribué par Pittet Risk Management SA, dont elle a fait l'acquisition et qui, au-delà de la gestion du risque, permet aussi d'en avoir une vision complète sous la forme d'une matrice.

4.2.2 Description des fonctions gestion des risques, révision interne et compliance et de leur implémentation dans l'entreprise d'assurance

La gestion des risques et la tenue à jour du SCI incombent à l'actuaire auprès duquel tous les processus sont centralisés. C'est donc à lui de veiller, sous la supervision du directeur, à ce que chaque changement de processus et ses risques soient non seulement analysés, mais également décrits.

Le contrôle du SCI est confié par le conseil d'administration à Fiprom SA, fiduciaire de Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre, à laquelle la SRPJ est également rattachée.

La SRPJ est libérée de la révision interne.

La compliance, qui permet d'évaluer l'adéquation des principes, processus et structures (de contrôle) mis en place par la SRPJ afin de respecter les prescriptions juridiques, réglementaires et internes, est de la responsabilité du conseil d'administration. Ce dernier en délègue la mise en œuvre au directeur, qui s'appuie là-aussi sur l'actuaire et sur le service juridique. Cette compliance est divisée en deux thèmes : le cadre légal

(externe) et le cadre administratif (interne).

4.2.3 Principales modifications intervenues dans la gestion des risques pendant la période sous revue

Les relations entre l'actuaire et l'actuaire responsable, de même que les discussions entre le métier et l'actuariat dans le cadre de l'établissement des provisions techniques et finalement le contrôle périodique des droits d'accès, de la restauration des données et de l'environnement légal ont été formalisés dans le SCI au travers de différents formulaires de contrôle datés et signés par les acteurs concernés.

4.2.4 Présentation générale du système de contrôle interne mis en place dans l'entreprise d'assurance

Comme cela est prévu dans le cadre du règlement d'organisation, le conseil d'administration adopte les lignes directrices et les principes en matière de gestion des risques et de contrôles. Il charge la direction de procéder à sa mise en œuvre. Le processus de gestion des risques et le SCI permettent d'identifier les risques potentiels, de les analyser et d'élaborer les mesures adéquates.

La gestion des risques et du SCI est fondée sur les trois niveaux suivants :

- le premier niveau est assumé par le management et les unités opérationnelles (collaborateurs métiers) ;
- le deuxième niveau est assuré par le service actuariel qui comprend également des fonctions de contrôle, notamment les fonctions de « compliance », d' « actuariat » et de « coordination du SCI. » ;
- la revue indépendante des risques et contrôles du SCI assurée par des experts-réviseurs agréés issus de Fiprom SA, fiduciaire de Prométerre, forme le troisième niveau.

Les fonctions de contrôles disposent d'un droit illimité à l'information et jouissent de l'indépendance nécessaire à l'exercice de leur activité.

5. Profil de risque

5.1 Informations qualitatives et quantitatives sur le profil de risque de l'entreprise d'assurance

5.1.1 Catégories de risques

5.1.1.1 Risque d'assurance

Le risque d'assurance se compose de deux éléments : le risque de primes (CY) et le risque de provisionnement (PY). Le premier considère le risque que les primes encaissées ne soient pas suffisantes pour régler les sinistres futurs ; le second mesure le risque que les sinistres passés coûtent plus qu'attendu.

D'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2021, le risque d'assurance est de CHF 1'560'199 (+3.2%), principalement en raison de la modification des coefficients de variation dans le modèle standard.

5.1.1.2 Risque de marché

D'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2021, le risque de marché se monte à CHF 1'228'759 (+5.2%), en raison de la hausse de la fortune investie sur les marchés financiers et de l'évolution des facteurs de risque dans le modèle standard.

5.1.1.3 Risque de crédit

Le risque de crédit mesure le risque de défaillance de la contrepartie, et ce dans tous les postes de l'actif qui peuvent être subordonnés à un remboursement d'une contrepartie, à savoir les créances des débiteurs, les obligations (non-paiement des coupons ou de la valeur nominale), mais également les comptes bancaires et autres prêts et dépôts.

Le risque de crédit s'élève à CHF 324'101 (+116.1%), principalement en raison de l'introduction d'un nouveau modèle stochastique, le modèle de Merton, pour calculer le risque de crédit dans le modèle standard.

5.1.1.4 Risque opérationnel (au moins informations qualitatives)

Par risque opérationnel, il faut entendre celui qui entrave le bon fonctionnement des activités de la SRPJ, comme par exemple l'absence subite d'un collaborateur, un crash informatique, un incendie, etc.

Tous les risques opérationnels sont décrits et analysés dans le SCl, avec les mesures nécessaires destinées à en limiter aussi bien l'impact que l'occurrence. Certains d'entre eux font en outre l'objet d'un chapitre du Business Continuity Management qui a été mis en place courant 2017 et seront désormais testés annuellement et adaptés au besoin.

5.1.1.5 Autres risques importants (au moins informations qualitatives)

Les autres risques importants auxquels fait face la SRPJ, comme la gestion des délais dans le cadre d'actions juridiques, sont réglés par le SCl. De plus des séances mensuelles de présentation des indicateurs statistiques important à la direction permettent un suivi régulier des affaires et des risques y relatifs.

5.2 Informations sur l'exposition aux risques de l'entreprise d'assurance pendant la période sous revue, y compris son exposition découlant des principales positions hors bilan et du transfert de risques vers des sociétés ad hoc (special purpose vehicles, SPV)

La SRPJ n'utilise pas d'instruments de transfert du risque.

5.2.1 Description des principaux risques auxquels l'entreprise est exposée, y compris les principaux changements éventuels pendant la période sous revue

D'après les résultats du SST 2021, la SRPJ fait face à deux risques principaux : le risque de marché et le risque d'assurance.

Aucun changement n'est survenu au cours de la période sous observation.

5.2.2 Description des mesures pour évaluer ces risques au sein de l'entreprise, y compris les principaux changements éventuels pendant la période sous revue

Le risque de marché est estimé chaque année dans le cadre du SST. Durant l'année, ce risque est continuellement surveillé au travers de l'observation de la volatilité sur les marchés, le but étant que la SRPJ puisse prendre des mesures pour limiter les effets d'une crise financière. De plus, ce risque particulier est étudié dans le cadre de l'ORSA, afin de servir au conseil d'administration dans l'élaboration de sa stratégie à moyen terme.

Le risque d'assurance est lui-aussi estimé chaque année dans le cadre du SST. De plus, il fait l'objet d'un suivi particulier de la part de la direction de la SRPJ. De la même manière que le risque de marché, le risque d'assurance est analysé dans le cadre de l'ORSA.

5.3 Descriptions

5.3.1 Description des principales concentrations de risques auxquelles l'entreprise d'assurance est exposée

Le seul risque de concentration auquel la SRPJ est exposée est lié à la pratique de l'assurance au service d'un seul secteur socio-professionnel.

5.3.2 Description des outils utilisés pour réduire le risque et des processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Les placements de la SRPJ sont confiés à trois établissements bancaires. L'un d'entre eux centralise l'ensemble des données et des résultats des différents portefeuilles. C'est ce qu'on appelle le Global Custody.

Dans le cadre de ses relations bancaires, la SRPJ voue un soin tout particulier à ce que soit examinée la volatilité sur les marchés financiers, qui traduit une incertitude des investisseurs et donc un risque de crise. Celle-ci est continuellement observée par le Global Custody. Si elle s'approche des 7%, le Global Custody prend contact avec le responsable financier de la SRPJ, de telle sorte que soient prises les mesures nécessaires destinées à se prémunir d'une crise. Les contacts entre le responsable financier et le Global Custody se feront aussi souvent et aussi longtemps que les deux parties le jugent nécessaire au regard de la situation sur les marchés financiers. Cette description fait évidemment l'objet d'un point particulier dans le SCI.

6. Evaluation

6.1 Informations en vue d'une évaluation des actifs proche du marché à des fins de solvabilité

6.1.1 Valeur des actifs ventilés en classes d'actifs (selon la répartition dans les modèles quantitatifs)

Le montant des actions détenues en direct par la SRPJ (rubrique « Actions » dans l'annexe) et représentant des actions dans des fonds immobiliers est de CHF 0 au 31 décembre 2020, contre CHF 108'112 lors de l'exercice précédent, car ces positions ont été vendues courant 2020 et la somme réinvestie dans le poste « Fonds de placement : biens immobiliers ».

La rubrique « Placements collectifs de capitaux » regroupe les fonds d'actions, les fonds d'obligations et les fonds immobiliers dans lesquels les gérants de fortune de la SRPJ ont investi un montant total de CHF 9'356'097 (+5.5%). Le total des placements (rubrique « Total des placements ») se monte donc à CHF 9'356'097 (+5.5%).

La valeur des autres actifs proches du marché se monte au total à CHF 887'622, en hausse de 26.7% en un an, et dont la répartition est la suivante :

- des liquidités pour un montant de CHF 570'046 (+22.8%) ;
- des créances sur les preneurs d'assurance et agents de CHF 221'799 ;
- d'autres créances pour un montant de CHF 42'208 (-29.8%) ;
- des intérêts et loyers acquis non échus pour un montant de CHF 3'300 (0.0%) ;
- d'autres comptes de régularisation pour CHF 50'270 (-70.9%).

Au final, la valeur proche du marché des actifs s'élève à CHF 9'675'248, en hausse de 13.2% sur un an.

6.1.2 Description des bases et des méthodes utilisées pour l'évaluation

Tous les actifs sont estimés à la valeur de marché, à l'exception des transitoires qui relèvent du « best management estimate ». Par « best management estimate », il faut entendre les estimations réalisées par les professionnels de la branche.

6.1.3 Commentaires quantitatifs et qualitatifs de chaque classe d'actifs si les bases et les méthodes présentent des différences notables entre l'évaluation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité

Il n'y a pas de différence entre l'estimation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité.

6.2 Informations en vue d'une évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance à des fins de solvabilité

6.2.1 Valeur brute et nette des provisions pour engagements d'assurance

La SRPJ n'a pas de contrat de réassurance, cela signifie que le montant brut et net des provisions pour engagements d'assurance est le même.

6.2.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation

Le calcul de provisions nécessite des connaissances et des compétences spécifiques en matière d'actuariat.

Les provisions pour sinistres survenus non encore annoncés (IBNR) sont développées selon la méthode de Chain-Ladder (ci-après « CL ») appliquée aux triangles des paiements. L'actuaire responsable compare encore les résultats obtenus par la méthode CL à ceux découlant des méthodes de Bornhuetter-Ferguson (ci-après « BF ») et Bektander-Hovinen, largement reconnues dans le monde actuariel. Cette année, comme lors de l'exercice précédent, il a été décidé d'appliquer la méthode de BF pour les quatre dernières années de survénance et la méthode CL pour les années antérieures. En effet, l'utilisation du loss ratio moyen développé dans la méthode BF permet de limiter l'impact sur les provisions techniques d'une volatilité dans la sinistralité à laquelle un portefeuille de la taille de celui de la SRPJ peut être soumis.

Les provisions pour ULAE (Unallocated Loss Adjustment Expenses) sont calculées selon la méthode de New York et comparées à la méthode forfaitaire des gestionnaires.

La provision pour fluctuation des risques à court terme est fondée sur l'Expected Shortfall de la distribution du risque d'assurance augmenté de l'impact des scénarios sur le capital cible.

6.2.3 Commentaires quantitatifs et qualitatifs si les bases, les méthodes et les principales hypothèses présentent des différences notables entre l'évaluation à des fins de solvabilité et celle pour le rapport d'activité

Il n'y a pas de différence entre les évaluations à des fins de solvabilité et celles pour le rapport d'activité.

6.3 Informations concernant le montant minimum

6.3.1 Valeur du montant minimum et des autres effets sur le capital cible

Le montant minimum est de CHF 248'345, il n'y a pas d'autres effets particuliers sur le capital cible.

6.3.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant minimum

Le montant minimum correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille qui n'ont pas encore pu être réglés ou qui n'ont pu l'être qu'en partie, mais également la liquidation du risque de marché non diversifiable. Dans le cadre du modèle standard SST 2021, le risque de marché non diversifiable n'est déterminé que dans les cas où les cashflows attendus de long terme (supérieurs à 15 ans) représentent plus de 10% du best estimate des engagements, ce qui n'est pas le cas de la SRPJ. Le risque de crédit s'applique en cas de contrat de réassurance (passive), ce qui n'est pas le cas de la SRPJ.

Lors de la détermination du montant minimum, le risque global des risques d'assurance, de marché, de crédit ainsi que l'effet des scénarios est calculé pour chaque future année de traitement. En effet, en cas de reprise de la société par un tiers, celui-ci doit être également indemnisé pour les coûts engendrés par les risques présents en portefeuille. La somme est ensuite multipliée par le taux de coût du capital prescrit de 6%, ceci sous l'hypothèse qu'un bailleur de fonds devrait être indemnisé pour les risques qu'il prend à un taux supérieur de 6% au taux sans risque.

Le modèle utilisé ici correspond aux indications du document technique : il s'agit de considérer le développement futur des risques en portefeuille en les subordonnant à une grandeur de référence, en l'occurrence le développement des paiements futurs des sinistres en portefeuille (PY) et ceux de l'année à venir (CY).

6.4 Informations quant à l'évaluation proche du marché des autres engagements à des fins de solvabilité

La SRPJ n'a pas d'autres engagements.

6.4.1 Valeur des provisions pour autres engagements

La SRPJ n'a pas d'autres engagements.

6.4.2 Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour l'évaluation

La SRPJ n'a pas d'autres engagements.

7. Gestion du capital

7.1 Informations concernant la gestion du capital de l'entreprise d'assurance

7.1.1 Objectifs, stratégie et horizon temporel de la planification du capital

En tant qu'institution de Prométerre, association vaudoise de promotion des métiers de la terre, la SRPJ a pour objectifs permanents de :

- travailler en étroite collaboration avec la défense professionnelle ;
- prévenir les litiges ;
- disposer des compétences nécessaires pour satisfaire les besoins spécifiques des assurés agriculteurs.

Comme lors de l'exercice précédent, le capital de la SRPJ est de CHF 4'000'000.

La SRPJ est historiquement et principalement active dans le canton de Vaud, mais aussi dans ceux de Fribourg, de Berne, de Neuchâtel et du Jura ; courant 2019 un nouveau contrat a été conclu avec la Chambre valaisanne d'agriculture.

7.1.2 Structure, montant et qualité des fonds propres indiqués dans le rapport d'activité

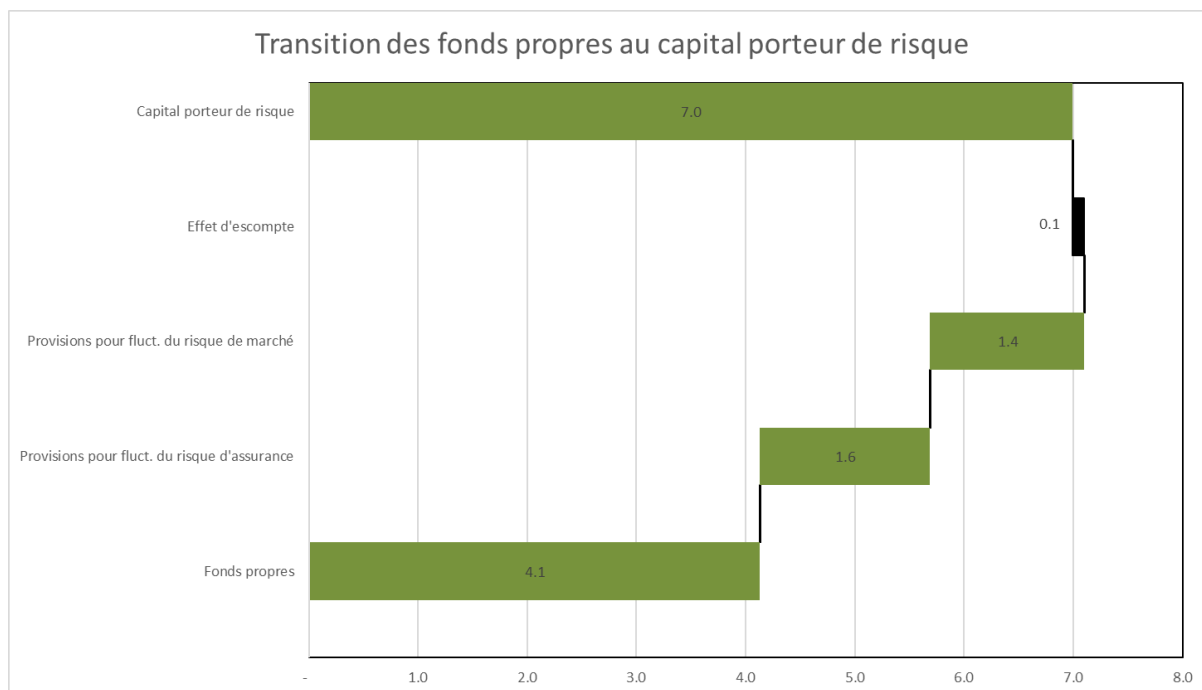
Fonds propres	
Poste	2020
Capital-actions	4'000'000
Réserves légales issues du bénéfice	115'498
Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées	11'445
Total des fonds propres	4'126'944

7.1.3 Description des éventuels changements notables pendant la période sous revue

Aucun changement notable n'est survenu pendant la période sous revue.

7.1.4 Commentaires quantitatifs et qualitatifs en cas de différences notables entre les fonds propres indiqués dans le rapport d'activité et la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité

Comme présenté dans les tableaux ci-dessous, le total des fonds propres présentés dans le rapport d'activité se monte à CHF 4'126'944 (arrondi à 4.1 dans le tableau ci-dessous), alors que la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché à des fins de solvabilité, soit le capital porteur de risque, s'élève à CHF 6'989'148 (arrondi à 7.0 dans le tableau ci-dessous).



Le total des fonds propres correspond à la différence entre les actifs et les passifs étrangers au bilan. Le capital porteur de risque est représenté par la différence entre les actifs et les passifs évalués de manière proche du marché.

La différence de CHF 2'862'205 observée entre le capital porteur de risque et les fonds propres au bilan s'explique par la disparition de certaines positions lors du passage à la valeur proche du marché.

En effet, le poste « Provisions techniques » d'un montant de CHF 4'413'426 au bilan se voit amputé de CHF 1'559'300 lors du passage à la valeur proche du marché en raison de la non prise en compte des réserves de sécurité et pour fluctuation exigée par la FINMA et constituées pour permettre à l'entreprise de faire face à un ou plusieurs mauvais exercices assurantiels.

De même, la provision non technique, représentant une réserve de fluctuation pour cours sur titres d'un montant de CHF 1'399'533, disparaît lors du passage à la valeur proche du marché, car tout comme les réserves techniques de sécurité et pour fluctuation, elle n'est pas directement rattachée à des engagements auprès des preneurs d'assurance, mais permet à l'entreprise de faire face en cas de mauvaise année sur les marchés financiers. Le 40% de la provision pour responsabilité créée au 31 décembre 2020 pour un montant de CHF 120'000 a été retenu afin de refléter la probabilité de réalisation de l'événement estimée par la direction.

Le total de ces réserves n'apparaissant pas dans le bilan à la valeur proche de marché augmente la valeur du capital porteur de risque d'environ CHF 3 millions par rapport aux fonds propres présentés dans le bilan du rapport d'activité. Le reste de la différence est principalement imputable à l'augmentation des provisions techniques restantes en raison des taux d'escomptes imposés par la FINMA dans le cadre du SST.

8. Solvabilité

8.1 Informations sur le modèle de solvabilité retenu. Le cas échéant, justification du choix d'un modèle interne, caractéristiques et état d'avancement de l'approbation par la FINMA)

Le modèle de solvabilité retenu par la SRPJ est le modèle standard de la FINMA pour les assurances non vie.

8.1.1 Informations sur le capital cible

8.1.1.1 Répartition du capital cible entre ses principales composantes

Capital cible	
	SST 2021
Risque de marché	1'228'759
Risque de crédit	324'101
Risque d'assurance	1'560'199
Effet de diversification	-859'848
Agrégation	2'253'211
Effet des scénarios	4'671
Montant minimum	248'345
Résultat d'assurance attendu	105'643
Résultat financier attendu	-177'559
Capital cible	2'434'312

Le capital cible correspond à l'agrégation des risques de marché, d'assurance et de crédit, à laquelle sont ajoutés l'effet des scénarios, le montant minimum, le résultat d'assurance attendu et le résultat financier attendu. Toutes ces grandeurs sont estimées selon les hypothèses imposées par la FINMA dans le cadre du SST et la documentation technique y relative.

De l'agrégation des risques de marché, d'assurance et de crédit découle un résultat de CHF 2'253'211. Les détails de l'estimation de ces différents risques peuvent être trouvés aux points 5.1.1.1 à 5.1.1.3.

À ce résultat est ajouté l'effet des scénarios, calculé en accord avec la documentation technique relative aux scénarios pour le SST 2021. Comme lors du SST 2020 seul le scénario propre à l'entreprise a été agrégé à la distribution. Il augmente le capital cible de CHF 4'671.

Les détails concernant le montant minimum de CHF 248'345 sont développés au point 6.3.2 « Description des bases, des méthodes et des principales hypothèses utilisées pour déterminer le montant minimum ».

Les paramètres du modèle standard pour le SST 2021 donnent un résultat financier attendu au-dessus du taux sans risque de CHF 177'559.

Finalement, le résultat technique attendu découlant des hypothèses retenues par la FINMA dans le cadre du SST appliquées aux chiffres budgétés pour l'activité d'assurance par la direction de la SRPJ résulte en une perte de CHF 105'643.

8.1.1.2 Répartition du risque de marché et du risque d'assurance entre leurs principales composantes et comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Risque d'assurance			
	SST 2021	SST 2020	Évolution
Risque CY	792'914	691'830	14.6%
Risque PY	1'041'488	1'072'557	-2.9%
Somme simple des risques	1'834'402	1'764'387	4.0%
Effet de diversification	-274'203	-252'667	8.5%
Risque d'assurance	1'560'199	1'511'720	3.2%

Nous voyons que d'après le modèle standard défini par la FINMA dans le cadre du SST 2021, le risque d'assurance se monte à CHF 1'560'199 (+3.2%). Pour rappel, la notion de risques « CY » et « PY » est définie au point 5.1.1.1.

Risque de marché par catégorie			
	SST 2021	SST 2020	Évolution
Tous les taux	241'728	192'814	25.4%
<i>dont taux CHF</i>	115'344	128'294	-10.1%
<i>dont taux EUR</i>	71'066	42'878	65.7%
<i>dont taux USD</i>	59'055	36'156	63.3%
<i>dont taux GBP</i>	9'084	2'647	243.2%
Spreads	214'564	258'341	-16.9%
Taux de change	302'675	273'506	10.7%
Actions	1'015'303	917'373	10.7%
Immobilier	149'674	127'952	17.0%
Hedgefonds	0	-	n/a
Private Equity	-	-	n/a
Participations	-	-	n/a
Autres	70	1	n/a
Somme simple des risques	1'924'014	1'769'988	8.7%
Effet de diversification	-695'255	-602'295	15.4%
Toutes les catégories	1'228'759	1'167'693	5.2%

Il n'y a pas eu de changement important dans la structure des risques de la SRPJ par rapport au SST 2020. La hausse du risque de marché observée CHF 61'066 (+5.2%) provient principalement de l'augmentation de la fortune investie et de l'évolution des facteurs de risque dans le modèle standard.

D'un point de vue général, tous les postes du tableau ci-dessus accusent une hausse, à l'exception du risque de taux CHF et de spreads, mais dont l'impact demeure marginal. Les catégories qui contribuent le plus au risque de marché sont les placements sous forme d'actions et les placements en monnaies étrangères (risque lié au taux de change).

Il est à noter que le risque de marché contribue moins fortement au capital cible que le risque d'assurance. En d'autres termes, la SRPJ s'expose relativement à un plus grand risque sur son activité d'assurance que sur les marchés financiers, selon les hypothèses du SST.

Capital cible			
	SST 2021	SST 2020	Évolution
Risque de marché	1'228'759	1'167'693	5.2%
Risque de crédit	324'101	149'979	116.1%
Risque d'assurance	1'560'199	1'511'720	3.2%
Effet de diversification	-859'848	-632'191	36.0%
Agrégation	2'253'211	2'197'200	2.5%
Effet des scénarios	4'671	5'009	-6.7%
Montant minimum (MVM)	248'345	270'135	-8.1%
Résultat d'assurance attendu	105'643	90'189	17.1%
Résultat financier attendu	-177'559	-171'402	3.6%
Capital cible	2'434'312	2'391'131	1.8%

La hausse du capital cible de CHF 43'180 (+1.8%) est principalement due à la hausse du risque de marché, de crédit et d'assurance, non compensée par l'amélioration de l'effet de diversification et la diminution du montant minimum.

8.1.2 Informations sur le capital porteur de risque

8.1.2.1 Répartition du capital porteur de risque entre ses principales composantes

Capital Porteur de risque	
CHF	2020
Actifs	9'675'248
Passifs "best estimate"	3'2018'018
Capital porteur de risque	6'457'230

Le capital porteur de risque correspond au capital à disposition pour couvrir l'ensemble des risques encourus par la société, soit la différence entre les actifs à la valeur de marché et la valeur de marché des engagements.

8.1.2.2 Comparaison avec les informations de l'exercice précédent

Capital Porteur de risque			
	SST 2021	SST 2020	Évolution
Actifs	10'243'719	9'675'248	5.9%
Passifs "best estimate"	3'254'571	3'218'018	1.1%
Capital porteur de risque	6'989'148	6'457'230	8.2%

Le capital porteur de risque est en hausse de CHF 531'919 (+8.2%) par rapport au SST 2020, principalement en raison des bons résultats observés sur les marchés financiers.

8.2 Commentaire sur la solvabilité

L'exercice du SST 2021 de la SRPJ conduit à une solvabilité de 308.4%. Ce résultat correspond au ratio entre le capital porteur de risque et le capital cible, tous deux diminués du montant minimum. En d'autres termes, cela signifie que le capital disponible après soustraction de la valeur « best estimate » des passifs et du montant minimum couvre l'espérance du résultat futur annuel de la société et l'Expected Shortfall de tous les risques pouvant affecter le capital porteur de risque pendant l'année. Le niveau de solvabilité de la SRPJ s'élevant à 308.4% est donc particulièrement satisfaisant.

Précisons encore que les informations sur la solvabilité sont soumises à un audit prudentiel.

8.3 Précision

Les informations sur la solvabilité (capital porteur de risque, capital cible) correspondent à celles que la SRPJ a déclarées à la FINMA, et les valeurs sur lesquelles elles sont fondées ont été soumises à l'auditeur externe Ferax Treuhand AG.

9. Annexes

Rapport de l'organe de révision à l'intention de l'assemblée générale

Rapport d'activité

Les comptes de l'exercice précédent font partie intégrante du rapport d'activité

Modèles quantitatifs

Lausanne, le 28 avril 2021

Le Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Molnar', with a long horizontal stroke extending to the right.

Michael Molnar

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Société rurale d'assurance de protection juridique FRV SA, Lausanne

Zurich, 16 avril 2021

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Société rurale d'assurance de protection juridique FRV SA, présentés aux pages 15 à 21, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffr. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ferax Treuhand AG



Antonio Marin

Expert réviseur agréé

Réviseur responsable



Renzo Peduzzi

Expert réviseur agréé

Bilan**Actifs**

en CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
1.1 Placements	1	9'356'096.80	8'975'029.55
1.1.1 Placements dans sociétés immobilières		-	108'111.50
1.1.2 Autres placements		9'356'096.80	8'866'918.05
1.2 Liquidités		570'045.70	464'200.13
1.3 Créances nées d'opérations d'assurance	4	221'798.50	-
1.4 Autres créances		42'208.04	60'105.85
1.5 Comptes de régularisation	2	53'570.00	176'189.90
TOTAL DES ACTIFS		10'243'719.04	9'675'525.43

Passifs

en CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
2.1 Provisions techniques	3	4'413'426.00	4'167'679.00
2.2 Provisions non techniques	5	1'411'533.27	1'056'533.27
2.3 Dettes nées d'opérations d'assurance		-	-
2.4 Autres passifs	6	10'689.30	5'527.50
2.5 Comptes de régularisation	7	281'126.96	330'287.25
Total des provisions et des dettes externes		6'116'775.53	5'560'027.02
2.6 Capital-actions		4'000'000.00	4'000'000.00
2.7 Réserves légales issues du bénéfice		115'498.41	115'498.41
2.8 Réserves facultatives issues du bénéfice ou pertes cumulées		11'445.10	-
2.8.1 Report de bénéfice/ <u>perte</u>		-	-1'486.43
2.8.2 <u>Bénéfice</u> /perte		11'445.10	1'486.43
Total des fonds propres	8	4'126'943.51	4'115'498.41
TOTAL DES PASSIFS		10'243'719.04	9'675'525.43

Compte de résultat

en CHF	Annexe	2020	2019
1 Primes brutes		2'090'503.10	2'034'776.35
2 Primes pour propre compte		2'090'503.10	2'034'776.35
3 Autres produits de l'activité d'assurance		60'785.95	53'959.15
4 Total des produits de l'activité technique d'assurance		2'151'289.05	2'088'735.50
5 Charges des sinistres : montants payés bruts		-415'248.67	-425'777.95
6 Variation des provisions techniques	9	-245'747.00	-406'528.16
7 Charges des sinistres pour compte propre		-660'995.67	-832'306.11
8 Frais d'acquisition et de gestion	10	-1'652'071.04	-1'671'951.60
9 Total des charges de l'activité technique		-2'313'066.71	-2'504'257.71
10 Produits des placements	11	501'955.50	1'109'315.07
11 Charges financières et frais de gestion des placements	12	-93'248.58	-80'967.33
12 Résultat des placements	13	408'706.92	1'028'347.74
13 Résultat opérationnel		246'929.26	612'825.53
14 Autres produits	14	140'383.20	319.10
15 Autres charges	15	-359'187.20	-605'893.10
16 Résultat avant impôts		28'125.26	7'251.53
17 Impôts directs		-16'680.16	-5'765.10
18 BÉNÉFICE/PERTE		11'445.10	1'486.43

Annexe

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Principes appliqués pour les comptes annuels :

Les états financiers ont été préparés conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957-962 CO). En plus du Code suisse des obligations, les dispositions de l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) sur la supervision des compagnies d'assurance privées ont été appliquées. (art. 5-6a OS-FINMA mise à jour le 15 décembre 2015).

Principes généraux :

Les comptes annuels sont fondés sur les estimations et jugements du conseil d'administration qui peuvent influencer sur les montants comptabilisés des actifs et des passifs à la clôture du bilan, ainsi que sur les revenus et les dépenses au cours de la période considérée. Le conseil d'administration fixe les principes d'évaluation en fonction des nécessités économiques, en observant le principe de prudence. Il fixe en particulier les règles d'amortissement, de correction de valeur et de constitution ou de dissolution des provisions.

Conversion des devises :

Les états financiers sont établis en francs suisses (CHF). Les produits et charges en devises sont enregistrés au cours du jour de l'opération. Les rubriques des placements en devises étrangères sont convertis au taux de change à la date de clôture, aux taux indiqués ci-dessous :

	2020	2019
EUR	1.081557	1.087172
USD	0.883950	0.968350
GBP	1.208316	1.282928
JPY	0.008562	0.008910
AUD	0.682100	0.680753
CAD	0.693846	0.746783

Principes d'évaluation :

Placements :

Les actions, les obligations et les placements collectifs sont évalués à la valeur de marché à la date du bilan. Afin de tenir compte des risques inhérents aux marchés financiers, la société constitue et alimente une provision pour fluctuation de valeur des placements, en conformité à la réglementation applicable.

Provisions techniques :

Les provisions techniques représentent les engagements envers les assurés. Elles sont déterminées individuellement sur la base de chaque contrat. Le calcul est effectué selon les principes du plan d'exploitation agréé par la FINMA.

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du bilan

1. Placements

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Placements dans sociétés immobilières		
Placements dans sociétés immobilières	-	108'111.50
Autres placements (placements collectifs)		
Fonds Actions	3'481'622.60	3'306'632.25
Fonds Obligations	4'671'297.70	4'528'080.20
Fonds Immobiliers	1'203'176.50	1'032'205.60
Total	9'356'096.80	8'975'029.55

2. Comptes de régularisation actifs

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Parties liées	3'300.00	3'300.00
Tiers	50'270.00	172'889.90
Total	53'570.00	176'189.90

3. Provisions techniques

en CHF	Provisions techniques (brutes)		Parts des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Provisions pour sinistres en cours	2'854'126.00	2'828'379.00	-	-	2'854'126.00	2'828'379.00
Autres provisions techniques	1'559'300.00	1'339'300.00	-	-	1'559'300.00	1'339'300.00
Total	4'413'426.00	4'167'679.00	-	-	4'413'426.00	4'167'679.00

4. Créances nées d'opérations d'assurance

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Créances sur les preneurs d'assurance	221'798.50	-
Total	221'798.50	0.00

Jusqu'au 31.12.2019, les créances nées d'opérations d'assurance figuraient sous les comptes de régularisation actifs (chiffre 2).

5. Provisions non techniques

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Provision pour fluctuation de valeur titres	1'291'533.27	1'056'533.27
Provision pour responsabilité	120'000.00	-
Total	1'411'533.27	1'056'533.27

Au 31.12.2020, il a été constitué une provision pour une affaire dans laquelle la responsabilité de la Société rurale d'assurance de protection juridique FRV SA est recherchée.

6. Autres passifs

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Parties prêtantes directes et indirectes	-	-
Tiers	10'689.30	5'527.50
Total	10'689.30	5'527.50

7. Comptes de régularisation passifs

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Parties prêtantes directes et indirectes	58'830.90	57'721.35
Autres parties liées	50'304.85	50'909.25
Autres organes (révision)	36'000.00	32'000.00
Tiers	135'991.21	189'656.65
Total	281'126.96	330'287.25

8. État des fonds propres

en CHF	Capital social	Réserves légales issues du capital	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Propres parts du capital	Total des fonds propres
État au 31.12.2018	4'000'000.00	0.00	115'498.41	-1'486.43	0.00	4'114'011.98
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Achat / Vente de propres parts du capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-
Bénéfice / Perte	-	-	-	1'486.43	-	1'486.43
Versement des dividendes	-	-	-	-	-	-
État au 31.12.2019	4'000'000.00	0.00	115'498.41	0.00	0.00	4'115'498.41
Attribution aux réserves légales issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-	-
Achat / Vente de propres parts du capital	-	-	-	-	-	-
Bénéfice / Perte	-	-	-	11'445.10	-	11'445.10
Versement des dividendes	-	-	-	-	-	-
État au 31.12.2020	4'000'000.00	0.00	115'498.41	11'445.10	0.00	4'126'943.51

Informations, structure détaillée et commentaires concernant certains postes du compte de résultat

9. Variation des provisions techniques

en CHF	Provisions techniques (brutes)		Parts des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Variation des provisions pour sinistres en cours	25'747.00	25'512.02	-	-	25'747.00	25'512.02
Variation des autres provisions techniques	220'000.00	381'016.14	-	-	220'000.00	381'016.14
Total	245'747.00	406'528.16	0.00	0.00	245'747.00	406'528.16

10. Frais d'acquisition et de gestion

en CHF	2020	2019
Charges de personnel	1'174'073.44	1'177'460.15
Frais d'administration	329'333.70	336'193.35
Autres charges	148'663.90	158'298.10
Total	1'652'071.04	1'671'951.60

Honoraires versés à l'organe de révision (inclus dans frais d'acquisition et de gestion)

en CHF	2020	2019
Prestations en matière de révision	62'925.00	63'138.75
Autres prestations de services	-	-
Total	62'925.00	63'138.75

11. Produits des placements

en CHF	Produits des placements*		Plus-values non réalisées		Plus-values réalisées		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Biens immobiliers	32'494.89	29'055.05	105'285.90	187'483.60	356.10	288.60	138'136.89	216'827.25
Titres à revenu fixe	50'592.45	61'660.65	29'920.59	67'950.20	-	1'548.35	80'513.04	131'159.20
Actions	58'500.35	51'998.65	201'876.02	356'652.34	-	348'288.15	260'376.37	756'939.14
Liquidités	22'929.20	4'389.48	-	-	-	-	22'929.20	4'389.48
Total	164'516.89	147'103.83	337'082.51	612'086.14	356.10	350'125.10	501'955.50	1'109'315.07

* Ces produits incluent les dividendes sur les actions (incl. les entreprises associées), les coupons, les intérêts sur la trésorerie et les revenus locatifs.

12. Charges financières et frais de gestion des placements

en CHF	Charges en cours*		Moins-values non réalisées		Moins-values réalisées		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Biens immobiliers	5'443.95	4'677.05	10'827.40	23.70	15'578.70	-	31'850.05	4'700.75
Titres à revenu fixe	11'545.96	10'324.58	18'264.89	31'327.35	-	6'371.25	29'810.85	48'023.18
Actions	9'017.87	8'089.64	19'188.10	3'416.72	-	3'515.73	28'205.97	15'022.09
Liquidités	3'381.72	13'221.31	-	-	-	-	3'381.72	13'221.31
Total	29'389.49	36'312.58	48'280.39	34'767.77	15'578.70	9'886.98	93'248.58	80'967.33

* Ces charges incluent les frais de gestion liés à l'immobilier et les coûts de gestion de fortune externes (frais, droits de mutation).

13. Résultats des placements

en CHF	Résultats des placements		Résultats non réalisés		Résultats réalisés		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Biens immobiliers	27'050.94	24'378.00	94'458.50	187'459.90	-15'222.60	288.60	106'286.84	212'126.50
Titres à revenu fixe	39'046.50	51'336.07	11'655.70	36'622.85	-	-4'822.90	50'702.20	83'136.02
Actions	49'482.49	43'909.01	182'687.92	353'235.62	-	344'772.42	232'170.41	741'917.05
Liquidités	19'547.48	-8'831.83	-	-	-	-	19'547.48	-8'831.83
Total	135'127.40	110'791.25	288'802.12	577'318.37	-15'222.60	340'238.12	408'706.92	1'028'347.74

14. Autres produits

en CHF	2020	2019
Dissolution provision pour fluctuation de valeur titres	-	-
Dissolution provision responsabilité	-	-
Autres produits	140'383.20	319.10
Total	140'383.20	319.10

Les autres produits (CHF 140'383.20) résultent d'un remboursement d'impôts, suite au règlement de la procédure de réclamation initiée en 2012.

15. Autres charges

en CHF	2020	2019
Attribution provision pour fluctuation de valeur titres	235'000.00	601'556.35
Attribution provision responsabilité	120'000.00	-
Autres charges	4'187.20	4'336.75
Total	359'187.20	605'893.10

16. Résultats

en CHF	2020	2019
Total des produits de l'activité technique d'assurance	2'151'289.05	2'088'735.50
Charges des sinistres pour compte propre	-415'248.67	-425'777.95
Variation des provisions techniques	-245'747.00	-406'528.16
Charges de personnel	-1'174'073.44	-1'177'460.15
Frais d'administration et autres charges	-477'997.60	-494'491.45
Résultat d'assurance / EBITDA	-161'777.66	-415'522.21
Résultats des placements	408'706.92	1'028'347.74
Variation des provisions non techniques	-355'000.00	-601'556.35
Autres produits	140'383.20	319.10
Autres charges	-4'187.20	-4'336.75
Résultat avant impôts	28'125.26	7'251.53
Impôts	-16'680.16	-5'765.10
Résultat net	11'445.10	1'486.43

Autres données relatives à l'annexe

17. Dissolution nette des réserves latentes tel que prévu par le droit des sociétés anonymes

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Dissolution nette des réserves latentes	-	-
Total	-	-

18. Dettes envers des institutions de prévoyance

en CHF	31.12.2020	31.12.2019
Fondation rurale de prévoyance	2'001.60	1'868.05
Total	2'001.60	1'868.05

19. Emplois à plein temps

	2020	2019
Emplois à plein temps en moyenne annuelle	7.6	7.4

20. Evénements importants survenus après la date du bilan

Il n'y a pas eu d'événements importants postérieurs à la date du bilan qui auraient conduit à un ajustement des états financiers ou devraient être divulgués.

Rapport sur la situation financière:

modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
Indicateurs en millions

	Total		Accident		Maladie		Véhicule à moteur		Affaires directes en Suisse		Incendie, DV, dom. mat.		RC générale		Autres branches	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
Primes brutes	2.0	2.1													2.0	2.1
Primes brutes cédées aux réassureurs	0.0	0.0													0.0	0.0
Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	2.0	2.1													2.0	2.1
Variations des reports de primes	0.0	0.0													0.0	0.0
Variations des reports de primes	0.0	0.0													0.0	0.0
Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	2.0	2.1													2.0	2.1
Autres produits de l'activité technique	0.1	0.1													0.1	0.1
Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	2.1	2.2													2.1	2.2
Charges des sinistres : montants payés bruts	-0.4	-0.4													-0.4	-0.4
Charges des sinistres : montants payés par des réassureurs	0.0	0.0													0.0	0.0
Variations des provisions techniques	-0.4	-0.2													-0.4	-0.2
Variations des provisions techniques : part des réassureurs	0.0	0.0													0.0	0.0
Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations																
Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-0.8	-0.7													-0.8	-0.7
Frais d'acquisition et de gestion	-1.7	-1.7													-1.7	-1.7
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	0.0	0.0													0.0	0.0
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-1.7	-1.7													-1.7	-1.7
Autres charges techniques pour propre compte	0.0	0.0													0.0	0.0
Total charges de l'activité technique (assurance dominiée uniquement) (14 + 17 + 18)	-2.5	-2.3													-2.5	-2.3
Produits des placements	1.1	0.5														
Charges financières et frais de gestion des placements	-0.1	-0.1														
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations	1.0	0.4														
Autres produits financiers	0.0	0.0														
Autres produits financiers	0.0	0.0														
Autres charges financières	0.0	0.0														
Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 22 + 23 + 24 + 25)	0.6	0.2														
Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0.0	0.0														
Autres produits	0.0	0.1														
Autres charges	-0.6	-0.4														
Produits / charges extraordinaires	0.0	0.0														
Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	0.0	0.0														
Impôts directs	0.0	0.0														
Bénéfice / perte (31 + 32)	0.0	0.0														

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers			
	Participations			
	Titres à revenu fixe			
	Prêts			
	Hypothèques			
	Actions	0.1		
	Autres placements			
	Placements collectifs de capitaux	8.9		9.4
	Placements alternatifs de capitaux			
	Produits structurés			
Valeur des autres actifs proche du marché	Autres placements de capitaux			
	Total des autres placements	9.0		9.4
	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée			
	Liquidités	0.5		0.6
	Part des réassureurs dans les provisions techniques			
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages			
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles			
	Frais d'acquisition différés, actifs, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles			
	Créances nées d'opérations d'assurance			0.2
	Autres créances	0.1		0.0
	Autres actifs			
	Capital non encore libéré			
	Comptes de régularisation	0.2		0.1
	Total des autres actifs	0.7		0.9
Total valeur des actifs proche du marché		9.7		10.2
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	2.9		2.9
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	2.9		2.9
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques			0.0
	Dettes liées à des instruments de taux			
	Dettes sur instruments financiers dérivés			
	Dépôts résultant de la réassurance cédée			
	Dettes nées d'opérations d'assurance			
	Autres passifs	0.3		0.0
	Comptes de régularisation			0.3
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	Dettes subordonnées			
	Somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	3.2		3.3
Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements		6.5		7.0

*BEL: Best Estimate of Liabilities

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

Monnaie : CHF ou
monnaie du rapport
SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	6.5		7.0
	Déductions			
	Fonds propres de base	6.5		7.0
	Capital complémentaire			
	CPR	6.5		7.0

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	1.5		1.6
	Risque de marché	1.2		1.2
	Effets de diversification	- 0.6		-0.9
	Risque de crédit	0.1		0.3
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	0.2		0.2
	Capital cible	2.4		2.4

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	293.1%		308.4%